

Discours de présentation de Véréne Chevalier
au Conseil d'administration UPEC du 19 janvier 2018

Mesdames les administratrices, messieurs les administrateurs, chers collègues, chers étudiants, chers membres extérieurs,

Je considère que vous avez pour l'essentiel en mémoire le discours de présentation que j'ai fait le 22 décembre dans cette même enceinte. Pour ceux qui le souhaitent, il est à disposition dans la salle en version papier.

Si aucune majorité ne s'est dégagée le 22 décembre, ce n'est pas une affaire d'égos.

Les trois candidatures qui se présentent aux suffrages du CA portent **des projets et des stratégies pour l'UPEC très différentes, qui engagent, comme il y a deux ans lors des élections générales des trois conseils, l'avenir de notre université.**

Si nous nous étions trouvés dans une **situation « ordinaire »**, c'est-à-dire dans une élection dont l'issue ne risquerait pas de changer la donne, de bouleverser les équilibres et la structure de notre université, **je ne doute pas qu'un accord sur la personne aurait été trouvé dès le 22 décembre.**

Je souhaiterais donc **mettre l'accent sur ce qui nous différencie en termes de projets et de stratégie** Ce sera aussi un moyen de **mesurer le chemin qu'il nous faut accomplir aujourd'hui pour doter notre université d'une équipe cohérente et d'une majorité constructive.** Celles-ci auront la charge de poursuivre dans les deux ans le travail engagé.

Concernant nos différences, il y a certes (et ce n'est pas mineur) des différences d'ordre **éthique.** Je pratique pour ma part, et je continuerai de pratiquer, si je suis élue : la **transparence** des intentions et des projets, la **recherche de l'accord et non le passage** en force, le **respect des engagements** pris (notamment au cours de ces élections), la **concertation** aussi bien avec mes alliés qu'avec mes adversaires, et la **collégialité** dans la prise de décision, qui n'excluent ni le **dynamisme dans les propositions**, ni la fermeté et la rapidité dans l'exécution. **Et fondamentalement, je ne crois pas qu'on puisse construire une majorité stable dans notre université à partir d'une collection de débauchages individuels et par un escamotage du débat public.**

Mais c'est surtout de **nos différences au plan stratégique** que je voudrais vous parler.

Quel est le contexte ? Quel paysage se dessine désormais pour l'UPEC ?

L'UPEM va disparaître dans un an pour former une nouvelle Université en fusionnant avec quelques écoles et un institut de recherche. Cette « Université cible » aura un statut mixte, semi-privé semi-public, et sera centrée sur une thématique, la ville. Elle fonctionnera avec

une sélection à l'entrée, ce qui la rapprochera des grandes écoles, et très rapidement, ses droits d'inscription vont augmenter considérablement (quelques milliers d'euros à l'année). Dans ce contexte, **l'UPEC restera la seule université publique de l'Est parisien... Et ce sera sa force... si on ne la découpe pas en morceaux avant.**

Dotée d'une situation financière saine, avec ses 32 labos et ses 14 composantes (UFR, écoles ou instituts), ses 33000 étudiants et ses 2500 personnels dans un bassin de recrutement étudiant en plein développement, l'UPEC constitue une force qui, **si on ne la brise pas maintenant**, demeurera incontournable dans les années à venir. Parce qu'elle est pluridisciplinaire, elle pourra – et elle devra - s'engager dans des projets en s'associant avec d'autres universités, autant en recherche qu'en formation, aussi bien à l'intérieur de la ComUE qu'avec d'autres universités du Grand Paris. **J'en suis convaincue : l'avenir de l'UPEC se jouera dans le développement des collaborations croisées à tous les niveaux** (entre universités, entre labos d'universités différentes, entre composantes d'universités différentes...). Et dès ma prise de fonction, si je suis élue, j'engagerai une série de rencontres avec tous nos partenaires potentiels afin de relancer ou de faire aboutir des projets actuellement ébauchés pour répondre à la 3^e vague d'appels à projets du PIA (Programme d'Investissement d'avenir), répondre à l'appel à projets européens H2020 et s'inscrire dans des programmes du fonds social européen.

L'UPEC a des **bases solides, si on ne les brise pas** : elle a des atouts considérables pour prendre toute sa part dans la mise en place du Grand Paris Universitaire, du fait de sa position géographique unique, au cœur du Val de Marne, entre Saint-Denis et Fontainebleau, entre Nanterre et Marne-la-Vallée.

C'est pourquoi **il faut préserver sa pluridisciplinarité (ce qui ne veut pas dire qu'il ne faudra pas « l'organiser » autour d'axes thématiques) et son intégrité**. Car c'est à partir de l'ensemble de ses forces que l'UPEC pourra multiplier les rapprochements et les collaborations. **La priver de cette diversité, ce serait lui couper les ailes pour l'avenir.**

Ce serait aussi **réduire les bases de son implantation territoriale**. D'ores et déjà les grandes lignes de son développement futur s'esquissent et il s'agira de les faire aboutir : un renforcement de son implantation et de ses capacités d'accueil dans le Val-de-Marne avec le projet de campus Chérioux à Vitry (initié par l'actuel Vice-président à la Prospective, Christian Tutin, qui soutient ma candidature), et un développement dans le sud Seine-et-Marne, sur l'axe Sénart-Fontainebleau, qui devra répondre aux fortes demandes liées à la croissance démographique de ce département.

Quel intérêt y aurait-il dès lors à la spécialiser en « Université de santé » ? à réduire à peu de chagrin toutes les disciplines ou spécialités qui n'entreront pas dans le pôle Santé-Société pour en faire une Université de niche ? L'UPEM a déjà choisi cette voie de la spécialisation, ce n'est pas en l'imitant qu'on développera l'UPEC et qu'on cultivera sa singularité. **Au contraire : le meilleur moyen de se (re)trouver est d'être complémentaire.**

Quel intérêt y aurait-il a fortiori à rattacher directement le pôle Santé-Société à la ComUE, comme l'envisage Jean-Luc Dubois-Randé ? S'il se réalisait, un tel projet serait une amputation fatale pour notre Université : une solution à courte vue qui consiste de fait à vendre « les bijoux de famille » pour obtenir les faveurs d'un « partenaire ».

Insister sur la question de l'intégrité de l'UPEC, ce n'est pas adopter une position « défensive », certains diraient « conservatrice », mais c'est au contraire faire un choix stratégique ambitieux.

Une fois posé ce cadre et une fois tracées les lignes rouges qui **garantiront** à toute la communauté universitaire de l'UPEC que **ni sa structure ni son périmètre ni son fonctionnement (encore) démocratique ne seront modifiés** durant les deux années à venir, je **m'engage** auprès de mes adversaires d'aujourd'hui à **étudier avec eux**, si je suis élue, le meilleur moyen de répondre à **leurs préoccupations** principales.

A Caroline, je proposerai d'examiner toutes les solutions permettant d'améliorer les relations avec la ComUE et d'augmenter les collaborations scientifiques et/ou pédagogiques avec l'UPEM, en attendant la création de la future université-cible. A Jean-Luc, je proposerai d'examiner tout ce qui pourra être fait pour améliorer la visibilité du pôle Santé-Société et lui permettre de se rapprocher du consortium gestionnaire de l'I-site. **Mais tout cela sans porter atteinte à l'intégrité de l'UPEC ni à son potentiel de développement.**

Les différences entre nos trois projets et leurs implicites stratégiques étant rappelées, il faut maintenant en venir à la question pragmatique suivante : **après les résultats du 22 décembre, comment faire pour que l'UPEC ne reste pas paralysée par une division en trois blocs inconciliables durant les deux ans qui restent du mandat qui nous a été confié en février 2016 ?**

Les **rapports de force au sein de ce CA** montrent en effet, sauf à miser exclusivement sur un débauchage individuel qui ne ferait pas honneur à notre institution, **qu'aucun d'entre nous ne pourra être élu avec les seules forces de ses soutiens actuels**. A défaut de pouvoir retourner aux urnes, ce qui serait la **seule procédure légitime**, chacun d'entre nous devra, pour être élu et une fois élu, **composer avec les autres**. La question est donc **qui de nous trois est la/le mieux placé(e) pour sinon « fédérer » du moins intégrer les contradictions qui traversent notre université.**

Si l'on exclut la solution d'un administrateur provisoire, mais qu'on retient le fait que la **fonction principale** de la prochaine présidente, ou du prochain président, sera de reprendre et de **poursuivre le travail en cours** (à commencer par l'HCERES), **d'apaiser l'UPEC** et de rassurer ses usagers tout en lui donnant une **stratégie claire** et en ouvrant des perspectives de développement... **quelles solutions s'offrent à vous aujourd'hui ?...**

- 1) Accorder votre vote, donc votre confiance à Jean-Luc Dubois-Randé, qui porte un projet **clivant annonciateur de conflits ouverts entre Médecine et le reste de**

l'Université. Qui ne parle pas à ses adversaires, sinon pour proposer des postes en échange d'allégeance.

- 2) Accorder votre vote, donc votre confiance à Caroline Ollivier-Yaniv, dont le retour à la direction réactivera les souvenirs encore brûlants d'il y a deux ans où le projet de fusion a été majoritairement rejeté par notre communauté universitaire. Même si aujourd'hui elle a renoncé à ce projet et se réclame des valeurs et d'un fonctionnement démocratique semblable à celui que j'ai pour ma part toujours défendu. Si elle est élue, qu'on le veuille ou non, **cela entraînera encore une rupture dans la direction de l'Université, car elle ne pourra pas inclure les membres de l'équipe actuelle que sa liste a, très violemment, critiqué tout au long des deux années passées.**
- 3) Accordez votre vote, c'est-à-dire votre confiance, à une **proposition d'équilibre** entre la nécessaire **continuité** et une tout aussi nécessaire **relance de la dynamique** des projets pour notre université. Proposition **que je porte et dont la mise en œuvre impliquera les membres de mon équipe prêts à assumer leurs fonctions**, mais aussi, j'y compte bien, les membres de l'équipe actuelle qui souhaiteront poursuivre avec moi. **Cette redynamisation dans la continuité, je pense sincèrement que, de nous trois, je suis la seule à être en mesure de la proposer...**

Ces questions relatives à la **stratégie de développement** de notre université focalisent les clivages les plus forts : les résultats de cette élection **engageront l'avenir de l'UPEC à moyen terme et sa stabilité à court terme.**

J'ai parlé d'**éthique** parce qu'il va falloir que nous trouvions un accord minimal entre nous et parce qu'entre des adversaires qui se respectent et qui respectent leur parole, il est toujours possible de faire un chemin l'un (ou l'une) vers l'autre, même lorsqu'ils s'opposent sur des idées et des projets. **Parce qu'une pratique éthique dans le débat public est la condition nécessaire pour dépasser les clivages.**

Tout ne peut pas être dit dans ces dix minutes. Les questions me donneront l'occasion de compléter.

Je vous remercie de votre attention.